



HAL
open science

Le logement des jeunes ruraux en question

Mélanie Gambino, Fabrice Escaffre, Jules Gales

► **To cite this version:**

Mélanie Gambino, Fabrice Escaffre, Jules Gales. Le logement des jeunes ruraux en question. *Études rurales*, 2023, Jeunes Populaires, 212, pp.44-65. 10.4000/etudesrurales.31596 . hal-04357642

HAL Id: hal-04357642

<https://hal.science/hal-04357642v1>

Submitted on 15 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

GAMBINO Mélanie, ESCAFFRE Fabrice, GALES Jules, « Le logement des jeunes ruraux en question. Le cas des politiques locales de l’habitat dans le Lot », *Études rurales*, 2023/2 (n° 212), p. 44-65. DOI : 10.4000/etudesrurales.31596. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-etudes-rurales-2023-2-page-44.htm>

Le logement des jeunes ruraux en question

Le cas des politiques locales de l’habitat dans le Lot

La jeunesse contemporaine vit depuis son plus jeune âge une série de crises [Pickard et Van de Velde 2021]. Comparativement aux générations plus âgées, le processus de déclassement des jeunes s’accroît [Peugny 2020] se traduisant notamment par une dégradation de leurs conditions de vie au sein de laquelle la question du logement est prégnante.

Un ensemble d’études met en lumière les conditions particulières d’existence des jeunes ruraux [Renahy 005], leur mobilité [Gambino 2008 ; Devaux 2013 ; Didier-Fèvre 2015] ainsi que les rapports sociaux et de genre [Coquard 2019 ; Amsellem-Mainguy 2021], permettant ainsi de caractériser plusieurs dimensions de l’habiter de cette jeunesse rurale.

Parmi ces travaux, le sujet spécifique du logement, objet de cet article, semble pouvoir être étudié plus précisément. Les productions scientifiques dans le domaine des politiques en matière de logement ne couvrent, en effet que peu les espaces ruraux¹ [Madoré 1992 ; Miot et Mondain 2020] dans lesquels les jeunes sont généralement peu nombreux. De plus, si selon l’Enquête nationale sur, les ressources des jeunes (ENRJ) 1,2 million de jeunes de 18 à 24 ans vivent en 2014 dans les espaces ruraux, soit un quart des jeunes adultes à ces âges², leurs situations résidentielles sont diverses. Ils habitent en locatif dans le parc privé ou dans le parc HLM (habitation à loyer modéré), sont en accession à la propriété, sont hébergés à titre gratuit ou en structure, occupent un logement en individuel, optent pour la colocation ou encore des projets d’habitat alternatifs. À cette diversité s’ajoute la difficulté à créer une définition des jeunes – les débats sur les bornes d’âge perdurent – difficulté amplifiée par la question du

¹ Voir M. Alberio, *Les besoins des 16-35 ans dans la Mitis*, 2015, Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé (Cosmoss) et université du Québec à Rimouski.

² Voir L. Pinel, « Études, emploi, ressources : les jeunes ruraux sont-ils différents des jeunes urbains ? », *Études & résultats*, n° 1155 juillet, 2020.

rapport à la ruralité. Enfin, les espaces ruraux français sont marqués par une grande diversité de situations³, qui rend trompeuse la simple approche par la moindre « tension »⁴ des marchés du logement qui n'éclaire pas sur l'état des habitations, ni sur des situations spécifiques comme celles des jeunes saisonniers pour les besoins du tourisme.

À approfondir mais difficile à cerner, le sujet du logement des jeunes ruraux peut trouver des appuis généraux dans la définition qu'O. Galland [2000] donne de la jeunesse : un franchissement d'étapes prédéfinies et significatives du passage à l'âge adulte dont le départ du logement parental (décohabitation et accès à un logement autonome), l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple. Cet « allongement de la jeunesse » [*idem*] s'accompagne d'une « multiplication des situations intermédiaires » [Van de Velde 2008] – stage, intérim, contrat de travail précaire entre sortie des études et travail stable, vie solitaire, colocation, « quasi-couple » – auxquelles peuvent correspondre plusieurs étapes du parcours résidentiel des jeunes.

Quels sont les besoins et les attentes des jeunes en matière de logement dans les espaces ruraux ? Comment les considérer au regard tant des spécificités territoriales que de celles des politiques locales de l'habitat qui y sont mises en œuvre ? Pour répondre à ces questions, l'article s'attache à rendre compte des premiers résultats d'une recherche empirique⁵ menée dans la communauté d'agglomération du Grand Cahors (CAGC) et la communauté de commune des Causses et vallées de la Dordogne (Cauvaldor). Il est organisé en quatre parties abordant d'abord la méthode et le contexte territorial, puis traitant des politiques locales de l'habitat, pour détailler ensuite ce qui caractérise les rapports au logement des jeunes et enfin rendre compte de la place des mobilités dans leurs modes d'habiter.

1. Méthode et terrains étudiés

1.1. Entretiens et analyse documentaire

Cet article se base sur les matériaux d'une enquête qualitative menée entre août 2022 et février 2023. Il s'appuie sur 28 entretiens menés auprès de jeunes ruraux âgés de 18 à 30 ans, ayant pour la plupart fait des études supérieures. Par « jeunes ruraux », nous désignons dans ce projet les « générations entrantes sur les marchés professionnel et matrimonial, habitant des territoires

³ Voir le rapport co-écrit par M. Talandier et la coopérative conseil Acadie, Magali, *Étude sur la diversité des ruralités, « typologie et trajectoires des territoires »*, 2023, Agence nationale de la cohésion des territoires (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/rapport_final_etude_anct_ruralites_-_acadie_-_magali_talandier_-_16_fevrier_2023.pdf>).

⁴ Le marché locatif privé peut être plus ou moins tendu en raison du nombre de logements à louer ou compte tenu des loyers pratiqués au regard du budget des locataires.

⁵ Soutenue par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

où le mode de vie est caractérisé ou perçu comme rural »⁶. Nous nous accordons pour combiner cette définition à une approche territoriale de ce groupe social, en visant les 18-30 ans qui vivent dans les communes rurales, au sens de la typologie de la Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), c'est-à-dire celles situées en dehors des unités urbaines regroupant plus de 10 000 emplois [Hilal *et al.* 2011].

Ces entretiens portaient sur la description des logements occupés (caractéristiques, localisation, critères de choix), la trajectoire résidentielle du jeune (où et avec qui il a vécu, combien de logements il a occupés et avec quel statut d'occupation), les ressources et les aides financières (revenus, connaissance des aides, des droits, aide de la famille), et cherchaient à comprendre les conditions de décohabitation (le déroulement du départ de chez les parents).

Les jeunes que nous avons rencontrés viennent du Lot et de départements alentours (Aveyron, Dordogne, Corrèze, Cantal, Tarn et Garonne, Lot-et-Garonne) et se répartissent entre deux territoires. Sur les 28 entretiens, 16 ont été réalisés avec des jeunes femmes et 12 avec des jeunes hommes (*fig. 1*). Une grande partie est locataire du parc privé, mais les situations sont multiples. Aucun n'est propriétaire de son logement (*fig. 2*). Nombre de jeunes ruraux de l'échantillon sont issus des classes populaires, y compris dans la catégorie des « étudiants » (*fig. 3*). D'autres sont des jeunes identifiés comme étant en difficulté : d'anciens « placés » sortant à peine de l'Aide sociale à l'enfance, des bénéficiaires de mesures d'assistance éducative, d'autres sont suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse. D'autres encore sont en rupture familiale ou en errance et ne bénéficient d'aucune aide ou suivi. Ils n'ont, pour beaucoup, pas d'économie, pas de salaire ou un salaire très modeste, sur lequel ils peuvent vivre à deux. En situation de précarité, ils n'ont pas un emploi stable, ne savent pas ce qu'ils feront à l'avenir. En outre, leur lieu de vie ne leur offre pas les ressources et les équipements existant en ville (pour les transports, les loisirs par exemple). Mais, cette précarité n'est pas systématiquement combinée à une désaffiliation sociale. Ces jeunes enquêtés sont néanmoins dans une logique de projection, ils veulent et peuvent prendre leur vie en main en dépit des contraintes pesant sur leur avenir⁷.

⁶ Voir B. Coquard, *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature*, rapport d'étude, 2015, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, page 9.

⁷ Tous les prénoms ont été modifiés. Pour ce faire, outre le fait de choisir un prénom de même sexe, nous avons veillé à conserver l'appartenance nationale et/ou religieuse du prénom et, enfin, la connotation sociale des prénoms en travaillant avec l'application mise en ligne par Patrice Coulmont (<<https://coulmont.com/bac/>>).

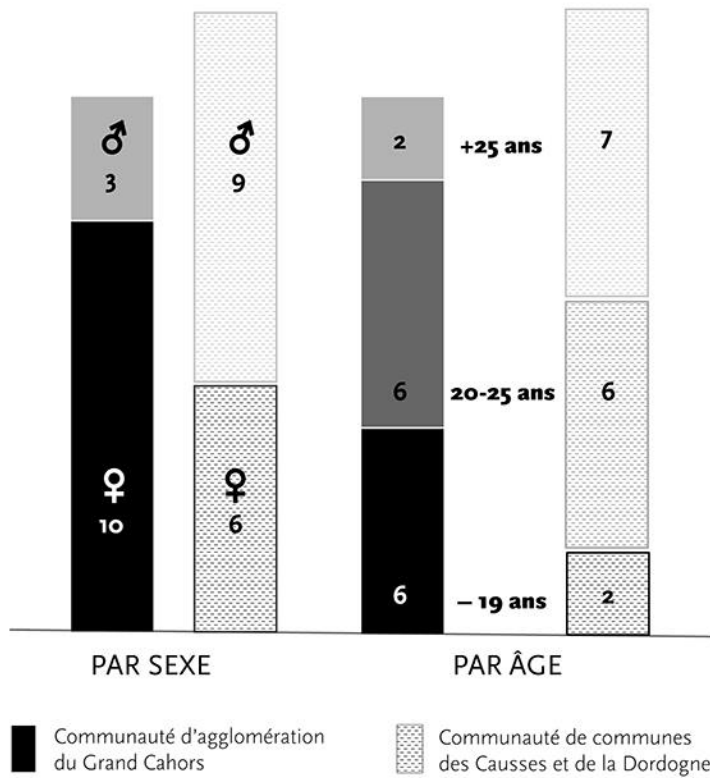


Figure 1. Répartition par âge et par sexe.

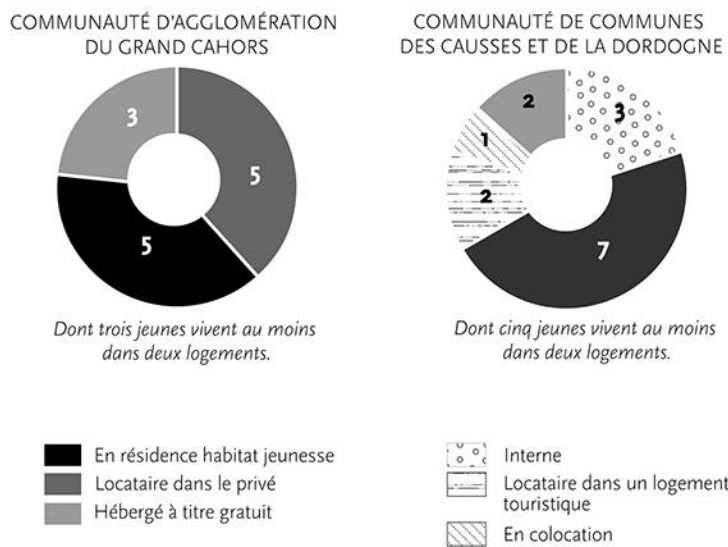


Figure 2. Situation des jeunes

enquêtés dans leur logement au moment de l'enquête.

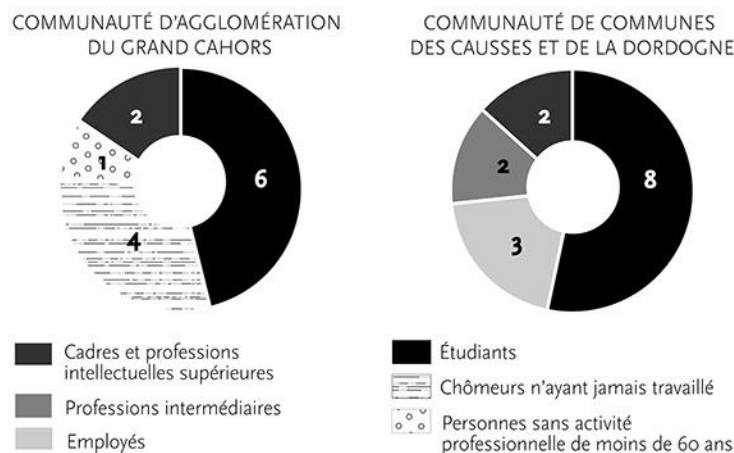


Figure 3. Répartition par catégorie socio-professionnelle.

Enfin, pour comprendre l'action publique portée en matière de logement dans les deux terrains d'étude, nous y avons réalisé dix entretiens auprès de professionnels du logement et de l'action jeunesse. La grille d'entretien abordait d'abord la présentation des dispositifs portés par ces acteurs, puis leur manière de connaître les besoins des jeunes et enfin leur stratégie et leurs actions sur le territoire. Nous avons, également effectué une analyse de documents. Certains sont relatifs aux politiques jeunesse et d'autres à la planification comme le plan départemental de l'habitat (PDH) du département du Lot, le programme local de l'habitat (PLH) du Grand Cahors, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal comportant un volet habitat (PLUiH)⁸ de Cauvaldor et enfin les schémas de cohérence territoriale (Scot) de Cahors-Sud Lot et de Cauvaldor.

1.2 Deux terrains dans le Lot

Deux configurations rurales différentes ont été choisies pour étudier les besoins des jeunes ruraux en matière de logement (*fig. 4*) : une petite ville rurale de la communauté d'agglomération du Grand Cahors (CAGC) et un espace rural diffus, marqué par la faible densité de population avec la communauté de commune des Causses et Vallées de la Dordogne (Cauvaldor).

⁸ L'approbation du PLUi-H de Cauvaldor est prévue pour le début de l'année 2024.



Figure 4. Localisation des terrains

d'étude dans le Lot.

Sources : IGN (2019, 2021 et 2022).

Carte : Mélanie Echevarria, 2023.

Le contexte démographique du Lot, département rural de la région Occitanie, se caractérise par une population âgée composée de nombreux retraités, mais également par une croissance démographique qui, malgré un ralentissement, se maintient grâce aux nouveaux arrivants, dont les trois quarts s'installent dans trois intercommunalités : la CAGC, Cauvaldor et le Grand Figeac. Connu pour être le deuxième département le plus âgé de France avec un âge moyen de 47 ans, le Lot compte en 2019 selon le recensement de l'Insee seulement 12,5 % de 15-29 ans (contre 16,6 % en Occitanie et 17,4 % en France)⁹. Dans les deux terrains étudiés, il y a, en 2020, selon l'Insee 5 922 jeunes de 15 à 29 ans dans la CAGC (pour 42 142 habitants) et 5 230 dans Cauvaldor (pour 45 085 habitants). Ce sont, avec le Grand Figeac, les deux intercommunalités du Lot dans lesquelles il y a le plus de jeunes, même si leur part stagne (CAGC) ou baisse légèrement (Cauvaldor) depuis 2018. Le contexte socio-économique de ce département au moment de l'enquête est caractérisé par un taux de chômage de 8% proche de la moyenne nationale (7.8%), et moins élevé qu'en Occitanie (9.4%). L'emploi agricole, très présent dans ce département rural, diminue mais l'emploi industriel est dynamique grâce à la présence de la Mecanic vallée¹⁰ notamment. Le taux de pauvreté (14.9% en 2020) de la

⁹ Traitements personnels réalisés par les auteurs.

¹⁰ La Mecanic vallée se définit sur son site (<<https://www.mecanicvallee.com/>>) comme : « un cluster ou système productif local, labellisé par la Datar depuis mars 1999 sur un espace économique d'environ 210 entreprises totalisant 13 000 emplois, répartis sur 6 départements (Aveyron, Lot, Corrèze, Haute-Vienne, les parties limitrophes du Cantal et de la Dordogne Est) dans trois principaux secteurs d'activités en mécanique : l'aéronautique, l'équipement automobile et la machine-outil » .

population y est un peu plus élevé que la moyenne de la France hexagonale, mais plus faible que le niveau régional.

Le Lot connaît une évolution démographique portée par un solde migratoire positif, une dynamique de l'emploi liée à l'industrie et au tourisme. La forte présence de résidences secondaires est combinée à une vacance des logements qui s'élève à 10 %¹¹. Ceci engendre des difficultés à se loger, pour les jeunes notamment, du fait de l'importance du locatif touristique ou de la dégradation d'une partie des logements dont la réhabilitation peut être plus onéreuse que la construction de neufs. Ainsi l'urbanisation y est difficilement contenue. Selon la direction départementale des territoires (DDT) du Lot, l'intensité du phénomène de consommation d'espace est la plus forte autour des pôles, de façon très étalée, même si les communes lotoises se sont progressivement dotées de documents d'urbanisme (comme le PLU) et de planification (comme le Scot). Avec ces documents, comme ceux traitant du volet « habitat » de la planification (programme local de l'habitat, plan départemental de l'habitat), les collectivités lotoises prennent progressivement en compte les enjeux liés au logement et à l'habitat dans leur diversité, dont le logement des jeunes.

2. Des politiques locales de l'habitat émergentes

2.1. Une prise en compte limitée des besoins des jeunes

Le logement et, plus largement, l'habitat des jeunes sont abordés dans plusieurs documents de planification urbaine d'échelle départementale et intercommunale : le PDH du Lot (2016-2022), le PLH de la CACG (2018-2023) et le volet habitat du PLUiH de Cauvaldor (en cours d'élaboration). Encore relativement récents dans ces territoires parmi les outils de planification, ces documents servent à territorialiser les orientations nationales des politiques du logement et de l'habitat. Pour cela, ils s'appuient sur un volet de diagnostic visant à spécifier les traits des marchés locaux du logement et à identifier les principales caractéristiques des besoins en logement des populations. Développant une approche transversale du logement, notamment justifiée par la prise en compte des parcours résidentiels des ménages, ces documents offrent aussi l'occasion aux trois collectivités locales d'affiner leurs priorités en matière d'habitat. Le logement des jeunes y est traité dans une partie dédiée à des « publics spécifiques » où on trouve les personnes âgées, celles en situation de handicap ou encore les gens du voyage. Ainsi, par

¹¹ 2019, *Rapport d'étude. Jeunes et ruralité du Lot en 2019. État des lieux chiffré. Paroles de jeunes et de professionnels*, 2019, délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Occitanie, direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot, Université rurale Quercy Rouergue et institut universitaire de technologie de Figeac, (<https://pos-occitanie.fr/files/pdocument/public/r1140_19_etude_jeunes_et_ruralite_lot_2019.pdf>).

exemple, le PDH du Lot comporte-t-il des orientations pour améliorer les conditions de logement des ménages les plus fragiles et, au regard notamment des spécificités démographiques du département, elles ciblent largement les personnes âgées. Les sujets relatifs au logement des jeunes y sont évoqués principalement par le biais d'actions de lutte contre la précarité énergétique ou de l'habitat indigne. Le PLH de la CAGC aborde la question en requalifiant du bâti ancien dans le centre-ville de Cahors. Dans le PLUiH de Cauvaldor, en cours de réalisation, il y est question d'une offre spécifique en logements fixes ou temporaires pour les jeunes, les saisonniers, les apprentis ou stagiaires.

Ces trois documents sont progressivement venus s'ajouter à ceux de planification de niveau supérieur, les Scot :

Le volet habitat était très peu étoffé dans ces Scot. On sait qu'un tiers de la population se trouve dans les communes de moins 500 habitants, un autre tiers se trouve dans les communes entre 500 et 2 000 habitants. Ça veut dire que, dans le Lot, deux tiers se trouvent dans les petites communes. Il reste un tiers qui se trouve dans la périphérie et les deux grandes villes Figeac et Cahors. Le PDH fixait une géographie préférentielle qui valorisait l'armature des pôles. Avec ce PDH, nous étions sur un registre de sensibilisation. Je crois aujourd'hui que la volonté du département est de consolider sa politique de l'habitat pour être sur des actions qui s'adressent au territoire et qui soit davantage opérationnelles, d'aller au-delà du registre de la sensibilisation et de l'information. [Agence Place, coopérative, spécialisée dans les politiques publiques et les projets territoriaux, ayant travaillé sur le Lot, septembre 2022]

L'appropriation locale de ces documents de planification thématique prend ainsi un temps plus long que celui de leur réalisation et de leur mise en œuvre. Les acteurs locaux des espaces ruraux ne s'emparent pas tous avec la même aisance des politiques locales de l'habitat. Un temps d'acculturation est nécessaire. Cela se traduit par des coopérations nouvelles entre collectivités, des recrutements (de chargés de missions spécifiques sur par exemple le logement social, requalification de l'habitat, lutte contre la vacance). Autrement dit, les sujets centraux sont le logement HLM, l'amélioration de l'habitat existant et la construction de nouveaux logements. Un sujet comme le manque logement tenant compte des besoins des jeunes est quantitativement plus faible qu'en ville. Il n'est pourtant que partiellement traité par certains dispositifs comme ceux relevant de l'hébergement et du logement des jeunes « en difficulté ». Il représente un défi pour des politiques locales de l'habitat encore relativement récentes notamment dans un département comme le Lot où la démographie est caractérisée par le vieillissement de la population.

2.2. Connaître la diversité des besoins des jeunes et du parc de logements

Une traduction concrète de ce défi pour les territoires étudiés est possible si l'on connaît au préalable les besoins des jeunes et les caractéristiques du parc de logement pouvant leur correspondre. Cela est délicat, car il est difficile de borner les âges de la jeunesse, de cerner un profil unique de jeune. Par ailleurs, les solutions au cas par cas ne peuvent pas non plus être pensées à l'échelle des documents de planification mentionnés. Si des profils de jeunes sont plus facilement identifiés lorsqu'ils renvoient à des figures classiques, comme celle de l'étudiant pour la CAGC ou le travailleur saisonnier à Cauvaldor, d'autres restent moins connus :

La pluralité des jeunes [est une] catégorie qui est loin d'être homogène. [...] On arrive à répondre pour les étudiants, il y a d'autres profils qu'on a du mal à cerner. C'est pas encore ça pour la prise en compte des publics jeunes soit un peu plus décrochés, soit un peu plus scotchés [ceux qui ne veulent pas bouger] sur le territoire. [Entretien avec le Point information jeunesse, août 2022].

Pour les jeunes ruraux, les vulnérabilités face au logement varient selon leur rapport à l'emploi et à la formation (actifs insérés sur le marché du travail, apprentis, étudiants, élèves en stage, en formation professionnelle, en rupture d'insertion professionnelle et sociale...) et leur l'origine géographique. Certains sont originaires du Lot alors que d'autres viennent des départements limitrophes voire de plus loin (l'Alsace pour l'un d'eux). L'âge et notamment la distinction entre majeur et mineur influent aussi sur leur profil et leurs besoins en logement. Ces besoins varient également selon la durée des séjours (courts, longs, alternés...) et ils évoluent selon la solvabilité et les droits mobilisables.

Face à cette diversité de profils, la connaissance du parc de logements pouvant répondre à leurs besoins correspond logiquement à des politiques locales de l'habitat assez récentes. Si *a priori* l'offre peut sembler abondante et accessible dans la CACG, en particulier à Cahors et dans son centre, elle ne garantit pas nécessairement l'accès des jeunes au logement dans des conditions optimales. Certains ont un confort résidentiel sommaire (« passoires thermiques ») ou sont inadaptés (logements trop grands, par exemple).

Avec l'émergence de politiques locales de l'habitat à Cauvaldor, la volonté des techniciens, des élus a longtemps convergé vers le logement des saisonniers en raison du caractère touristique de la vallée. La réalisation de diagnostics, en vue de la mise en place du PLUiH, leur permet de mieux repérer les difficultés rencontrées par les jeunes locataires : les plus modestes en particulier (qui ont peu de revenus ou peu de liens amicaux ou familiaux sur place) qui n'osent pas se plaindre de leurs conditions de logement. Le travail engagé autour de ce PLUiH fait aussi

ressortir un besoin de diversification du logement (taille, locatif privé et social) articulé à la nécessité d'une action de plus grande ampleur pour avoir un parc réhabilité.

2.3 Relier le logement des jeunes aux autres politiques de l'habitat et à l'action publique

Traiter du logement des jeunes en observant les seules analyses ou actions concernant explicitement l'état général des logements, le confort résidentiel ou la taille des logements ne suffit pas. Des actions plus générales au sein des politiques de l'habitat peuvent servir à accompagner des attentes.

Dans le cas de la CACG, les acteurs locaux font tous le constat que sa ville principale, Cahors, a un rôle structurant dans les parcours résidentiels des jeunes lotois. Une étude, lancée par cette collectivité locale en 2014, souligne toutefois que l'agglomération, comme le Lot, perdait de la population, surtout la ville centre¹². La qualité des logements apparaît comme prépondérante pour retenir la population et attirer les jeunes. En matière d'habitat, la CAGC mène depuis des opérations de reprise d'îlots particulièrement dégradés, de requalification du centre ancien avec plusieurs actions dans le cadre d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) qui ont abouti à la rénovation de plus de 300 logements (150 par des bailleurs sociaux et 170 par des bailleurs privés).

À ce volet général, s'ajoute une action spécifique avec un label logement jeune pour le parc privé dont l'objectif est d'offrir aux étudiants un logement respectant les normes actuelles (critères énergétiques et de décence) et de permettre aux propriétaires de bénéficier de l'accompagnement de l'Association départementale d'information sur le logement (Adil) pour mener les travaux nécessaires. Une quarantaine étaient labellisés au moment de l'enquête. Dans le cas de Cauvaldor, à Gramat ou Saint-Céré, l'habitat ancien des centres est très dégradé, vétuste et souvent vacant. Dans d'autres bourgs, comme Rocamadour ou Martel, les logements touristiques sont très nombreux, avec des propriétaires ne résidant pas dans le département.

Le PLUiH repère les besoins en logement, notamment ceux des jeunes actifs, tout en cherchant à répondre aux enjeux d'aménagement plus généraux de ce vaste territoire – le vieillissement de la population et la poursuite du développement démographique – sans nuire à l'environnement et au cadre de vie¹³.

Les questions liées au logement des jeunes sont aussi traitées à partir d'autres pans des politiques publiques. Dans le cas de Cauvaldor, la relation est souvent faite avec le développement économique du territoire, qu'il s'agisse du tourisme avec le logement des

¹² Elle est aujourd'hui en légère croissance si l'on en croit les recensements de la population de 2013 et 2019

¹³ L'approbation du PLUi-H de Cauvaldor est prévue pour le début de l'année 2024.

saisonniers ou de l'industrie notamment agro-alimentaire avec celui des jeunes actifs. Au sein de la CACG les questions de logement des jeunes sont fréquemment reliées avec les actions menées dans le territoire dans le domaine de l'enseignement supérieur puisque Cahors compte un campus universitaire et depuis **2019** un campus connecté¹⁴. À l'échelle du département, des liens sont faits entre hébergement et logement pour les jeunes les plus en difficultés et le campus connecté investit aussi le champ de l'action sociale. Ces exemples montrent que le logement des jeunes gagne à être considéré de manière transversale en milieu rural comme cela a pu être souligné pour le logement des étudiants en milieu urbain métropolitain par C. Mohrain [2023]. Cela augmente donc la diversité des acteurs impliqués avec la contribution de spécialistes du développement territorial ou des modes d'habiter des jeunes.

3. De multiples difficultés et un accompagnement souvent familial

3.1 Savoir habiter chez-soi

Comprendre les besoins et les attentes des jeunes par rapport à leur logement nécessite une meilleure connaissance de leur rapport au chez-soi et aux modes d'habiter¹⁵, c'est-à-dire « l'ensemble des dispositions et des pratiques (comportements, activités, habitudes) et des représentations qui régissent les rapports à l'espace, la façon d'être mobile ou les identités spatiales afférentes » [Cailly et Dodier 2007 : 68].

Pour l'ensemble des jeunes interviewés, quitter le foyer parental se présente comme un élément central dans la découverte de la vie adulte. Décohabiter est associé au fait d'avoir un « chez-soi » : un logement approprié, souvent occupé de manière temporaire, sur lequel ils projettent une valeur affective ainsi que la possibilité de faire un premier pas vers l'autonomie. Ce changement entraîne l'acquisition d'un ensemble d'apprentissages.

La gestion du logement est apparue difficile pour certains des jeunes ruraux, dès l'emménagement. Payer le loyer, connaître puis réaliser les démarches administratives nécessaires à l'entrée ou la sortie d'un logement, entretenir et meubler, gérer son budget sont autant d'inconnues. Les entretiens avec les acteurs locaux des politiques jeunesse révèlent aussi une même méconnaissance des « acteurs du logement » freinant de fait l'accès aux droits et à un logement adapté aux besoins de plusieurs jeunes. L'entrée dans le logement ne se traduit pas immédiatement par une autonomie complète. Comme le soulignent les extraits d'entretien, certains parents prennent en main la quasi-totalité des étapes, de sa recherche jusqu'aux

¹⁴ Un Campus Connecté est porté et géré par une collectivité territoriale en partenariat avec une université de proximité. Il permet de rapprocher l'enseignement supérieur et la recherche de tous les territoires.

¹⁵ Voir *Travaux de l'Institut géographique de Reims*, 2003.

paiements de la caution et du loyer voire d'aspects relevant de sa gestion quotidienne. Cette aide financière et en nature¹⁶ est un soutien à une installation sereine dans son chez-soi et permet d'accumuler les connaissances nécessaires à la gestion autonome.

C'est vrai que j'ai de la famille ici aussi. Potentiellement quand j'ai besoin d'eux, je peux les appeler. Ce que l'on a fait d'ailleurs avec ma sœur lors du bac qu'elle passait ici. On a fait appel à la famille. [Lucho, 20 ans, étudiant, locataire d'une chambre et hébergé à titre gratuit chez ses parents, Figeac, terrain Cahors]

Moi j'ai mes parents qui m'aident, car on a fait des économies pour ça. (Pierre, 20 ans, étudiant, locataire d'une chambre d'hôte, Gramat, terrain Cauvaldor).

L'importance des capitaux familiaux et la possibilité de recourir à l'un des parents concernant l'aide administrative lors de la décohabitation reflète la place des mères dans l'économie du foyer soulignée par les travaux de C. Bessières et S. Gollac [2020].

Au début, il fallait... Je demandais conseil à ma mère, et puis les démarches on les fait une fois, et on retient comment on les fait et après ça roule. C'est vrai qu'au début, j'avais un peu d'appréhension parce que même l'ouverture de droit Caf... Je me suis dit que j'avais tout le temps déménagé mais que ma mère c'était tout le temps occupé de tout. Elle avait les papiers à la maison, je ne m'occupais de rien et d'un coup je me suis dit maintenant c'est à moi de tout gérer et j'avais un peu d'appréhension. [Ella, 23 ans, éducatrice, locataire d'une maison de centre-ville, Cahors]

L'importance du soutien affectif et psychologique de la cellule familiale est aussi clairement évoquée par les jeunes et prévient les phénomènes d'exclusion ou d'isolement social [Lafond et Mathieu 2003]. Cet accompagnement joue un rôle dans la reproduction des inégalités entre les jeunes ayant des familles capables de les soutenir et les autres.

Si l'aide familiale joue un rôle majeur et multiforme dans les rapports qu'entretiennent les jeunes ruraux à leur logement., il existe toutefois des appuis extérieurs importants : les relations estudiantines, les réseaux sociaux, amicaux ou professionnels. Par exemple, l'accompagnement dans les études au sein du campus connecté de Cahors repose sur une organisation spécifique rare dans les études supérieures¹⁷. Les étudiants que nous y avons rencontrés se distinguent des profils types des centres urbains. Ils décrivent un attachement territorial et familial fort, résultant de phobies scolaires ou de harcèlement, d'antécédents sociaux rendant complexe la capacité à s'émanciper suite à des cas de maltraitances, d'expérience de vie dans la rue ou d'extrême pauvreté. Au moment de l'enquête, quinze jeunes du campus connecté bénéficiaient d'un suivi individuel, s'adaptant à leur situation en leur offrant la possibilité de télétravailler, d'obtenir des délais de préparation plus longs ou encore de participer à l'aide aux devoirs. Cet

¹⁶ Voir L. Pinel, « Études, emploi, ressources : les jeunes ruraux sont-ils différents des jeunes urbains ? » ...

¹⁷ La labélisation « campus connecté » apparaît en 2019 avec un objectif clair de s'adapter aux besoins particuliers de certains jeunes redoutant la grande ville et les grandes universités.

accompagnement individuel leur a permis de prendre confiance en eux et d'envisager de décohabiter, faisant de leur vie étudiante un sas d'entrée dans la vie adulte.

De nombreux jeunes cumulent aujourd'hui précarité économique et isolement social et se trouvent dans une situation d'exclusion sociale. Parmi nos enquêtés étudiants, nombreux sont ceux obligés de recourir à un travail salarié afin de poursuivre des études. Ces emplois sont occupés à temps partiel ou complet pendant l'année universitaire ou l'été. La récurrence de ce phénomène traduit une réalité qui converge avec les résultats des travaux de l'Observatoire de la vie étudiante de ces dernières années [Béduwé *et al.* 2019]. Les frais pour se loger constituent la part la plus importante des dépenses.

Avec le prolongement général des études, des inégalités apparaissent entre les jeunes selon les capacités matérielles, culturelles et sociales qu'ont leurs parents à les aider et les soutenir. Les récits des jeunes ruraux sur leur rapport au logement laissent entendre un besoin d'accompagnement global, souvent social et sur la mobilité. C'est le cas pour les plus précaires, comme ceux ayant des parcours résidentiels plus subis ou ceux souffrant de difficultés sociales nombreuses (dépressions, antécédents de phobies scolaires, pression parentale, relations familiales tendues). L'ensemble de ces facteurs peuvent donner un tout autre sens aux modes d'habiter de certains jeunes ruraux comme ceux que nous avons rencontrés, sortis des études ou vivant dans les résidences habitat jeunes¹⁸. Être en résidence permet un accès à un accompagnement social rare dans ces territoires, surtout pour l'emploi, mais sous dimensionné par rapport aux besoins.

3.2 Habiter les espaces ruraux, à quel prix ?

Les caractéristiques et l'état du marché local du logement sont des facteurs importants dans les rapports qu'entretiennent les jeunes ruraux à leur logement. Dans le Lot, l'offre locative est dominée par la maison individuelle ancienne, dans lequel les jeunes ne trouvent quasiment jamais à se loger. À Souillac par exemple, certains étudiants en préparation de leur brevet de technicien supérieur (BTS) nous ont confié n'avoir rien trouvé de convenable, soit à cause du prix des loyers, soit de la qualité ou de la taille des logements. Il existe pourtant bien une offre de biens locatifs de petites surface (T1 / T2) dans le parc privé et située à proximité des lieux d'étude mais trop chers. Les étudiants locataires, rencontrés à Cauvaldor, avaient un loyer en moyenne de 560€ pour 23 m². La question du loyer reste indissociable des aides publiques,

¹⁸ Les résidences Habitat Jeunes (ex Foyers Jeunes Travailleurs) s'adressent à des jeunes de 16 à 30 ans en cours d'insertion sociale et professionnelle. Elles hébergent provisoirement de quelques semaines à plusieurs mois. De plus, elles proposent, entre autres, une aide et un accompagnement vers un logement plus autonome, des animations collectives et une vie en communauté, une aide aux démarches administratives, etc.

notamment l'aide personnalisée au logement (APL), qui a baissé depuis la réforme de janvier 2021, mais aussi du nombre de logements que les jeunes doivent assumer simultanément. En effet, des alternants rencontrés à Cahors et Gramat payent deux loyers en même temps, de peur de perdre leurs logements. Comme l'explique Raoul, locataire d'un appartement à Gramat et d'une chambre en Alsace :

Je vais d'un appartement à l'autre. Ils sont plus ou moins grand, plus ou moins bien équipés, plus ou moins éloigné de mon lieu d'étude ou de travail. Celui-ci est cher, mais au moins je peux tout faire à pied donc je garde. [25 ans, alternant en reprise d'études, Cauvaldor]

Pour les jeunes actifs aussi, le coût du logement combiné à ses prestations pose problème. Il en va ainsi pour Adeline, 25 ans, salariée, locataire avec son conjoint d'une maison à Vayrac (Cauvaldor), « le marché est au-dessus de ce à quoi je m'attendais. Pour la campagne, je m'attendais à moins [de 580 € par mois] » pour une maison de 80 m² sur trois niveaux dans un hameau isolé. Elle a pourtant un salaire avoisinant 1 700 euros, fait des études à Bordeaux, passé un an au Canada et poursuit son cursus à Paris pour ses études. Un élu de la commune de Thégra (Cauvaldor) nous indiquera en janvier 2023 que, pour les jeunes voulant accéder à la propriété, « le coût d'entrée le plus bas, c'est 250 000 à 300 000 euros ici ! », coût qu'il considère prohibitif, même pour des jeunes actifs.

L'importance que prend le logement au sein du budget des jeunes entraîne une méfiance réciproque entre locataires et propriétaires. Les jeunes craignent de payer cher un logement de mauvaise qualité : mal isolé, avec des moisissures ou encore bruyant. De leurs côtés, les bailleurs, redoutant les impayés, préfèrent confier leur bien à des familles plutôt qu'à un jeune seul, même avec un garant.

Ainsi, les personnes en alternance qui le peuvent évitent le marché privé local. Beaucoup voient ainsi dans l'internat une offre « imbattable » même si elle présente plusieurs défauts que les étudiants reconnaissent volontiers. Ils sont logés et nourris selon une grille tarifaire¹⁹ variable en fonction de leurs situations mais qui reste très inférieure aux prix du marché privé comme à ceux du logement en HLM. Les places en résidences ou en internat sont rares dans la CAGC et quasi inexistantes à Cauvaldor. Pour les saisonniers, c'est la solution de logement temporaire en camion, chez des copains, dans la famille, ou le départ vers un autre territoire. Il en résulte souvent que ces jeunes ruraux se sentent désavantagés par rapport à d'autres groupes

¹⁹Le forfait annuel moyen de l'internat s'élève à 1 507 euros : 1 134 euros pour la restauration et 3 73 euros pour l'hébergement.

d'habitants de leur localité que sont les jeunes familles, les retraités ou les touristes résidents temporaires²⁰ [Perdrix 2008].

Le parc HLM pourrait représenter une piste intéressante en inscrivant les jeunes comme public cible ce que leur permettrait de s'installer dans les centres-villes. Cependant, les entretiens montrent que le premier frein à leur entrée dans ce parc reste la représentation qu'ils en ont : un parc de mauvaise qualité réservé à des exclus sociaux vivant toujours dans des territoires urbains auxquels ils ne s'identifient pas et où l'accès est rendu trop difficile par une administration complexe :

Au départ, je [ne] trouvais tellement pas de logement, je voyais des annonces de Lot Habitat qui sont des logements sociaux en fait. C'est une aide comme une autre, je pense pas y avoir droit, et même si j'avais le droit les dossiers sont très longs, je ne me suis pas tournée vers cette option. [Adeline, 25 ans, salariée, locataire avec son conjoint d'une maison à Vayrac, Cauvaldor].

4. Une grande mobilité

4.1 Se mouvoir pour habiter

Les modes d'habiter des jeunes des espaces ruraux sont marqués par des changements fréquents d'un logement à un autre, le temps de quelques mois ou de quelques déplacements, qu'ils soient choisis ou subis :

Je suis originaire de Beaulieu-sur-Dordogne, c'est tout près de Saint-Céré mais dans le département de la Corrèze, c'est vraiment à vingt minutes d'ici. J'ai fait mon lycée à Saint-Céré donc je connais bien la région. Ensuite, je suis partie faire mes études à Toulouse puis à Bordeaux. Je suis revenue dans la région car j'ai trouvé du travail notamment pour l'intercommunalité de Cauvaldor. [Tiphaine, 26 ans, installée à son compte pour accompagner les collectivités à développer des projets culturels et patrimoniaux, locataire d'une maison, Cauvaldor].

Je suis né à Boulogne-sur-Mer. Avant d'arriver ici, j'habitais un petit village, j'avais mon appartement, ce n'était pas le premier [...]. J'ai passé une bonne partie de ma vie là-bas, à part le foyer ASE [aide sociale à l'enfance], car j'ai été en foyer à Tours. Après, mes études je les ai passées à la campagne, j'étais à l'internat, puis j'étais hébergé chez des copains à Angers. Ensuite, j'ai mon père... ça m'a mené vers Toulouse mais c'était loin de Toulouse. [Paul, 23 ans, en recherche d'emploi, vit en résidence habitat jeunes, CAGC].

Les entretiens montrent bien que ces jeunes parviennent à s'approprier plusieurs lieux simultanément, en dépit ou grâce à la mobilité. Ces modes d'habiter traduisent des tactiques résidentielles et de mobilités variées, caractéristiques des modes d'habiter contemporains [Stock 2005] du périurbain [Cailly 2008] ou des espaces ruraux [Gambino *et al.* 2019].

²⁰ Voir M. Alberio, *Les besoins des 16-35 ans dans la Mitis...*

Alizée, 19 ans, prépare un BTS par correspondance avec le Centre national de l'enseignement à distance (Cned) au campus connecté de Cahors. Elle explique ne pas vouloir s'éloigner de chez sa mère. : dès son arrivée au campus connecté, elle prend un studio à Cahors et fait de nombreux aller-retours entre son studio et le domicile de sa mère, à 45 minutes. Un week-end sur deux, elle se rend chez son père qui vit aussi dans une commune des environs de Cahors. Par ailleurs, elle le partage le logement de son conjoint, rencontré pendant sa première année de BTS. Alizée y vit ponctuellement et s'y installe progressivement mais pas définitivement car il est situé à une heure en bus de Cahors. Elle alterne donc entre son logement, celui de sa mère, celui de son père et celui de son conjoint.

Le cas d'Alizée est représentatif de l'adaptation permanente et nécessaire qui apparaît dans l'ensemble de nos entretiens. La mobilité résidentielle, qui l'accompagne, est à double tranchant. D'un côté, les jeunes et leur famille la jugent propice à l'insertion et à la formation et, de l'autre, déstabilisante. Si elle permet une avancée positive vers l'autonomie – en trouvant un stage ou une alternance, en créant un réseau professionnel, elle traduit aussi un tâtonnement avec des allers-retours au logement parental, l'enchaînement de petits boulots ou la reprise et l'arrêt des études, synonyme d'incapacité du jeune à se prendre en main, à devenir adulte. Cette image d'instabilité tant auprès de leur famille que des bailleurs est renforcée par le fait que ces jeunes s'appuient aussi sur la mobilité pour ne pas se faire « piéger » dans des logements dont le rapport coût/prestation ne leur convient pas.

4.2 À la recherche de la « bonne distance »

Notre enquête rappelle le besoin qu'ont les jeunes ruraux de se déplacer [Gambino *et al. op. cit.*] et l'importance de la mobilité dans leurs modes d'habiter et le choix de leur logement.

Est-ce pour cette raison [possibilité de garer la voiture dans la rue] que tu as choisi ce logement ?

À Cahors, je suis excentrée, j'habite à 7 min d'un arrêt de bus. Cependant, je le prends très rarement, que quand je n'ai pas la voiture et quand il pleut. En définitive, à Cahors, oui, les transports ont eu une influence dans le sens où il fallait que je puisse me rendre en vélo à l'école. [Elsa, 30 ans, en reprise d'études, locataire d'un petit appartement du parc privé à Cahors]

Les stratégies résidentielles des jeunes semblent être structurées par la recherche de la « bonne distance ». Ils savent que de nombreuses contraintes pèsent sur eux pour se loger, qu'elles soient financières ou sociales. Ces contraintes, leurs besoins et leurs attentes créent des conditions difficiles dans la recherche de logement. Cette « bonne distance » peut alors se lire comme un arbitrage entre l'ensemble de ces contraintes comme la distance et le coût des déplacements pendulaires lieu de travail / formation et logement. Dans la CAGC comme dans Cauvaldor, ces distances varient entre une vingtaine de minutes et plusieurs heures de trajet. Être à « bonne

distance » s'évalue aussi vis-à-vis du logement familial, des amis ou de différentes aménités autres que la formation et le travail. Il s'agit d'autant de facteurs s'inscrivant dans une volonté d'optimisation de la localisation de leur lieu de vie.

Conclusion

Les premiers résultats de notre enquête confortent l'idée que les besoins, les attentes et les usages en matière de logement des jeunes ruraux, peuvent être mieux connus de l'action publique. Si ce constat peut être aussi dressé à propos des espaces urbains y compris métropolitains [Mohrain 2023], le contexte rural est spécifique parce que la jeunesse y étant moins représentée, mais pas moins diversifiée, elle y constitue un public difficile à cerner par des acteurs spécialisés dans le cadre de politiques locales de l'habitat. Pour autant, les entretiens avec les acteurs du champ du logement et de l'action jeunesse dans les territoires étudiés soulignent que les jeunes sont identifiés comme un public à accompagner en matière de logement, en particulier les plus vulnérables. Ils montrent aussi que les configurations territoriales des espaces ruraux s'accompagnent de caractéristiques différentes en matière de politique du logement : la coopération entre acteurs est installée dans le cas de la CAGC alors que l'action publique se focalise sur des petites centralités à Cauvaldor. Les étudiants sont, dans le premier cas, un archétype majeur de la jeunesse alors que, dans le second, la figure du jeune saisonnier est plus identifiée. Connaître les besoins des jeunes et faire état de leur diversité constituent un élément clé pour territorialiser des politiques du logement et de l'habitat, entre des dimensions normatives et des enjeux ou projets locaux [Béhar 2000]

Un deuxième ensemble de résultats montre les difficultés des jeunes ruraux de 18 à 30 ans à trouver un logement et à l'habiter, notamment à cause du niveau des prix des locations dans le parc privé comme des ventes. À cela s'ajoutent des problèmes comme la mauvaise isolation thermique, qui augmente fortement le coût global et exposent les personnes à des conditions d'inconfort résidentiel. Certains obstacles découlent aussi des trajectoires résidentielles parfois complexes des jeunes. En effet, leurs modes d'habiter sont assez fréquemment organisés, comme plus généralement ceux de leurs contemporains, autour d'une grande mobilité incluant le logement, les lieux d'études ou de travail et les autres différents lieux de vie. Face à ces difficultés, il est nécessaire de souligner combien les modes d'habiter des jeunes ruraux s'accompagnent de nombreux apprentissages allant des volets financiers et administratifs liés la recherche ou l'occupation d'un logement parfois seul ou en colocation. Ces situations sont susceptibles de rendre davantage vulnérables ceux qui l'étaient déjà, notamment ceux qui n'ont

pas d'accompagnement familial, qui ne sauraient pas en trouver d'autres et ne seraient pas non plus repérés ou pris en charge par l'action publique.

Les résultats de cette étude appellent donc à la poursuite des recherches sur le logement en milieu rural au regard de la diversité des territoires et des multiples situations vécues par les jeunes. Ils sont nombreux à être particulièrement ancrés dans un territoire où ils souhaitent s'installer de manière pérenne, par affection pour le monde rural, ou par crainte du monde urbain. Mais ils sont aussi quelques-uns à ne faire que passer dans ce territoire. Dans ce contexte, l'enjeu est double : réussir à créer ou réguler une offre en logement tenant compte de leurs besoins et concevoir une politique locale de l'habitat cohérente pour habitants des territoires concernés, qui souvent dans les espaces ruraux sont les populations âgées, les résidents secondaires et les touristes.

Enfin, il semble nécessaire que l'action publique, locale comme nationale, développe l'accompagnement des jeunes localement.

Bibliographie

Amsellem-Mainguy, Yaëlle, 2021, *Les filles du coin, vivre et grandir en milieu rural*. Paris, Presses de Sciences Po (« Académique »).

Béduwé, Catherine, et al., 2019, *Salariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie*. Paris, La Documentation française (« Études & recherche »).

Béhar, Daniel, 2000, « Habitat : pour une politisation de l'action publique territoriale », *Pouvoirs locaux* 45 : 54-58

Bessière, Céline et Sybille Gollac, 2020, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*. Paris, La Découverte (« SH / L'envers des faits »).

Cailly, Laurent, 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*, (<<https://www.espacestems.net/articles/mode-habiter-periurbain>>).

Cailly, Laurent et Rodolphe Dodier, 2007, « La diversité des modes d'habiter des périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois* 205 (4) : 67-80.

Coquard, Benoît, 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Paris, La Découverte (« SH / L'envers des faits »).

Devaux, Julian, 2013, *Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien*. Thèse de sociologie. Marne-la-Vallée, université Paris-Est.

Didier-Fèvre, Catherine, 2015, *The place to be ? Vivre et bouger dans les « entre-deux » : jeunes et mobilités dans les espaces périurbains*. Thèse de géographie. Nanterre, université Paris-Nanterre-La Défense.

Galland, Olivier, 2000, « L'allongement de la jeunesse en Europe », *Revue de l'Office français du commerce extérieur* 72 : 187-191.

Gambino, Mélanie, 2008, *Vivre dans les espaces ruraux de faible densité de population : pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord Vert (France) et le Rural Galway (Irlande)*. Thèse de géographie. Toulouse, université de Toulouse-II.

Gambino, Mélanie, Olivier Desmesure et Philippe Sahuc, 2019, « Bouger, errer, aller, venir... Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux ? », in X. Bernier, *et al.* (dir.), *Mobilités et marginalités*. Presses, Presses universitaires de Rennes : 81-100.

Hilal Mohamed, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux, Yves Schaeffer, Marie M. Houdart, et al.. 2011, *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne)*, INRAE.

Agora Débats / Jeunesses, 2012, 61 (2), *L'habitat, le logement et les jeunes. Modes de logement, manières d'habiter*, n° 61.

Lafond, Viviane (de) et Nicole Mathieu, 2003, « Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux », *Ville-école-intégration Enjeux* 134 : 31-47.

Madoré, François, 1992, *L'évolution contemporaine de la question du logement. Analyse appliquée aux départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de Vendée*. Thèse en aménagement et urbanisme. Nantes, université de Nantes.

Miot, Yann et Marie Mondain, 2020, « Agir sur la vacance résidentielle. L'expérience des organismes de logements sociaux français dans les territoires en décroissance », in N. Arab et Y. Miot (dir.), *La ville inoccupée. Enjeux et défis des espaces urbains vacants*. Paris, Presses des Ponts : 123-140.

Morhain, Chloé, 2023, *Politiques métropolitaines à destination des étudiants. Analyse des champs de la mobilité et du logement à partir des pratiques*. Thèse en aménagement et urbanisme. Lyon, université de Lyon.

Perdrix, Caroline, 2008, « Jeunes ruraux, un engagement spécifique ? », *Revue projet* 305 (4) : 58-61.

Peugny, Camille, 2020, « Générations, jeunesses et classes sociales. Un quart de siècle d'analyse des inégalités », *Agora débats/jeunesses* 86 : 11-24.

Pickard, Sarah et Cécile Van de Velde, 2021, « Trois portraits de la colère chez les jeunes adultes », in T. Chevalier et P. Loncle (dir.), *Une génération sacrifiée ?* Paris, Presses universitaires de France (« leviedesidées.fr ») : 57-69.

Renahy, Nicolas, 2005, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris, La Découverte (« Textes à l'appui »).

Stock, Mathis, 2005, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? L'exemple des pratiques touristiques », *EspacesTemps.net* (<<https://www.espacestemp.net/articles/societes-individus-mobiles/>>).

Travaux de l'Institut géographique de Reims, 2003, 115-118, *Habiter*.

Van de Velde, Cécile, 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris, Presses universitaires de France (« Le lien social »).

Résumé : Cet article rend compte des premiers résultats d'une enquête qualitative sur les besoins des jeunes ruraux en matière de logement et les actions menées dans ce domaine par les collectivités locales. Il s'appuie sur un corpus composé de 28 entretiens réalisés dans le Lot (communauté d'agglomération du Grand Cahors et communauté de communes des Causses et Vallées de la Dordogne) ainsi que sur une analyse documentaire. Il ressort de ces recherches que les attentes de cette population sont mal connues des acteurs locaux et peu satisfaites. De multiples raisons l'expliquent dont un parc immobilier insuffisant et inadapté, des loyers trop chers, des bailleurs privés réticents et une grande mobilité de ces jeunes, caractéristique des modes d'habiter des 18-30 ans.

Mots-clés : Occitanie, Lot, aides, collectivités locales, étudiant, jeunes ruraux, logement, mobilité, travail.

Abstract: This article reports on the initial results of a qualitative study into the housing needs of young people in rural areas and the action taken by local authorities in this area. It is based on a corpus of 28 interviews conducted in the Lot region (Greater Cahors urban community and Causses et Vallées de la Dordogne community of municipalities) and on a documentary analysis. The research revealed that the expectations of this population are not well known to local stakeholders, and are not well met. There are a number of reasons for this, including insufficient and unsuitable housing stock, overpriced rents, reluctance on the part of private landlords and a high degree of mobility among young people, which is characteristic of the way 18-30 year-olds live.

Keywords: Occitanie, Lot, public aids, local authorities students, rural youth, housing, mobility, work